



**COMPTE-RENDU
SEANCE DU 29 JANVIER 2015**

Le Conseil Municipal, réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur le Maire, le 29 janvier 2015.

Décide :
A L'UNANIMITE

Approbation du procès-verbal du 18 décembre 2014

Démission d'une conseillère municipale – mise en place de son remplaçant

Le conseil municipal est informé de la décision de Madame SCHURRA Françoise de se démettre de son mandat de conseillère municipale.

Le suivant sur la liste « Rassembler pour Guénange », Monsieur SIEGWARTH Daniel, est installé officiellement dans la fonction de conseiller municipal.

Modification composition commissions municipales

De prend acte des modifications opérées au sein des commissions communales.

Monsieur SIEGWARTH Daniel, siègera dans la commission communale « Commission des Affaires Sociales »

Adhésion de la commune de Moyeuivre-Petite au SISCOPIDE

D'autoriser l'adhésion de la commune de Moyeuivre-Petite après dissolution de sa régie d'électricité.

Subventions aux associations

Article	Nom de l'Organisme	Objet	Montant	VOTE
6574	TENNIS CLUB	aide à la licence	45 €	Unanimité
6574	HANDBALL	aide à la licence	900 €	Unanimité
6574	BOXING CLUB	aide à la licence	60 €	Unanimité
6574	SNBM	aide à la licence	1 230 €	Unanimité
TOTAL AIDE A LA LICENCE			2 235 €	

TOTAL GENERAL 2 235 €

Soutien communauté de paroisse suite fuite d'eau – Prise en charge partielle par la ville

De verser 300 € à la Communauté de Paroisse en raison d'une importante fuite sur son réseau interne d'eau potable. Le coût global de celle-ci s'élève à 1 200 €.

Annulation partielle de titre

Décide d'annuler partiellement le titre n° 200 exercice 2013 suite à la restitution d'une concession funéraire par une administrée, il convient de rembourser une part de la redevance à hauteur de 500 € (sur un titre de 1 000 €).

Adhésion à la ligue de l'enseignement

De signer l'adhésion dans le cadre des bonnes relations avec la Ligue de l'Enseignement (formations, événements, partenariats),

Cette adhésion annuelle s'élève à 300 € pour les communes de notre importance.

Convention .F.J.T. – Tarifs repas mercredis récréatifs et centres aérés 2015

De signer la convention et à passer contrat avec l'Association Habitat Jeunes des Trois Frontières et à appliquer lesdits tarifs :

- le repas est fixé à 4,40 €
- le pique-nique est de 4,35 €
- le menu de substitution est de 3,75 € (menu servi en cas de non livraison)
- le goûter 0,80 €

Ces tarifs s'entendent livraison comprise.

Adjudication chasse

De valider :

- la décision de la 4 C,
- l'adjudication du 20 janvier 2015.

D'accepter d'attribuer le lot unique communal (293ha 52a 87ca) à :

Madame FREGONA Solange demeurant 5 rue de la Chapelle à REINANGE – 57940 VOLSTROFF à prix annuel de 1 000 € pour la période du 2 février 2015 au 1^{er} février 2024.

Avenant n°1 lot 10 – Travaux de développement du pôle sportif de Guénange

D'accepter un avenant concernant les travaux de développement du pôle sportif.

Le nouveau montant du marché est arrêté à la somme de : 22 967,15 HT soit 27 560,58€ TTC.

Le Maire,
Jean-Pierre LA VAULLÉE